

Eddyfi Europe SAS – Conditions générales de vente

Veillez porter une attention particulière aux dispositions 12 à 14

PRÉAMBULE : Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») régissent toute vente et offre de vente de produits (les « Produits ») commercialisés par Eddyfi Europe SAS (« EDDYFI »), une société par action simplifiéeément constituée en vertu de la loi française sous le numéro d'enregistrement 752 927 228, et toute commande de Produits de la part d'un client d'EDDYFI (l'« Acheteur »). Produits fait référence aux marques Eddyfi, Inuktun, M2M, Silverwing, Teletest ou TSC.

Toute commande de Produits implique l'adhésion irrévocable et sans réserve de l'Acheteur aux présentes CGV.

Tout document et/ou élément émanant de l'Acheteur, notamment ses conditions générales d'achat, ne sera opposable à EDDYFI que si cette dernière les a acceptées expressément par écrit.

Le fait qu'EDDYFI ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renoncement à s'en prévaloir ultérieurement.

1. **VALIDITÉ** : Sauf indication contraire sur le devis préparé par EDDYFI, tout devis est valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date indiquée sur celui-ci.

2. **TARIF** : Les prix stipulés sur les devis sont établis en fonction des termes et conditions qui y sont énoncés et du calendrier de livraison convenu. Des modifications entraînant une diminution ou une augmentation des coûts et/ou des délais d'exécution pourraient donner lieu à un ajustement du prix et du calendrier de livraison, selon ce qu'EDDYFI estime nécessaire, sous réserve d'en informer l'Acheteur.

En tout état de cause, EDDYFI se réserve le droit de modifier unilatéralement les prix des Produits à tout moment, toute modification tarifaire étant d'application immédiate, sous-réserve d'en informer l'Acheteur.

Les prix stipulés s'entendent net de toute taxe, retenue à la source ou toute autre imposition de quelque nature que ce soit. Dans le cas où une telle imposition devait trouver à s'appliquer, elle sera due par l'Acheteur en supplément du prix stipulé ou bien acquittée par celui-ci directement auprès de l'autorité fiscale compétente, de telle sorte qu'EDDYFI receive le même montant qu'il aurait reçu n'eu été de l'imposition.

3. **PAIEMENT** : Sauf accord spécifique et écrit d'EDDYFI et sur approbation du crédit, les factures seront émises à la date d'expédition des marchandises et deviendront exigibles et payables dans la devise indiquée à la facture dans les trente (30) jours de la livraison des marchandises.

Les factures sont payables à l'adresse d'EDDYFI figurant sur la facture elle-même ou par voie de virement bancaire irrévocable sur le compte bancaire d'EDDYFI dont les détails seront communiqués sur demande de l'Acheteur.

Le paiement est réputé effectué dès lors qu'EDDYFI a la pleine disponibilité irrévocable des fonds. Ainsi, la remise d'un chèque ne vaut pas paiement au sens des présentes CGV, seul son encaissement effectif et définitif sur le compte d'EDDYFI vaudra paiement. En cas d'expédition partielle, les factures sont payables au fur et à mesure des livraisons effectuées sans attendre que la commande ait été intégralement satisfaite.

Tous les montants facturés et impayés porteront intérêt au taux d'un pour cent et demi (1½%) par mois, soit dix-huit pour cent (18%) l'an, ou jusqu'à concurrence de la limite permise par la loi, à compter du jour suivant la date d'échéance. L'Acheteur sera également débiteur de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros par facture impayée. EDDYFI se réserve le droit de réclamer, dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire.

4. **RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ** : EDDYFI se réserve expressément la propriété des matériels/produits jusqu'au paiement intégral de leur prix et de ses accessoires par l'Acheteur, y compris en cas de redressement judiciaire, liquidation judiciaire de l'Acheteur ou de toute autre procédure équivalente. Le paiement ne sera considéré comme effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par EDDYFI.

5. **LIVRAISON** : Sauf indication contraire sur le devis préparé par EDDYFI, la livraison est FCA usine de fabrication du produit Eddyfi, Inuktun, M2M, Silverwing, Teletest ou TSC. Dans tous les cas, la livraison et les risques de perte sont régis par l'INCOTERMS 2010. À défaut d'instructions spécifiques de l'Acheteur, les marchandises seront expédiées de la manière dont EDDYFI l'estime le plus appropriée.

Les délais de livraison communiqués à l'Acheteur ne sont donnés par EDDYFI qu'à titre indicatif. Même en cas d'acceptation écrite de délais fermes, EDDYFI est déchargée de plein droit de tout engagement relatif aux délais dans les cas suivants : (i) Aléas techniques, défaillance des fournisseurs d'EDDYFI, force majeure ; (ii) Inexactitude ou défaut de renseignements à fournir par l'Acheteur ; (iii) Inexactitude ou défaut de renseignements à fournir par l'Acheteur ; (iv) Retards imputables à une faute quelconque de l'Acheteur.

Si l'Acheteur refuse de réceptionner une commande, EDDYFI est en droit d'entreposer les Produits aux frais de l'Acheteur et de lui réclamer le remboursement des frais y afférents lesquels sont payables sans délai à la réception de la facture. Si l'Acheteur se refuse à réceptionner la livraison sept (7) jours suivant la mise en disposition, EDDYFI est en droit de résilier le contrat et de réclamer à l'Acheteur tous les frais afférents à l'entreposage, la conservation, le transport des Produits et la résiliation du fait de l'Acheteur, sans préjudice de toute action en réparation qu'EDDYFI pourrait intenter.

En cas de problème lié à la qualité et/ou quantité des Produits, il appartient à l'Acheteur de : (a) consigner les protestations et réserves régulières auprès du transporteur sur le document de réception qu'il doit obligatoirement signer et dater ; (b) confirmer la réclamation par lettre recommandée avec accusé de réception à EDDYFI dans les dix (10) jours calendaires suivant la livraison, et ; (c) en cas de problème lié à la qualité des Produits, retourner les Produits à EDDYFI dans leur état et leur emballage d'origine, après avoir préalablement obtenu son accord écrit et conformément à ses instructions.

Les réclamations et/ou retours non-conformes à la procédure décrite ci-dessus seront sanctionné(e)s par la perte définitive pour l'Acheteur des acomptes qu'il aura versés.

La réclamation effectuée par l'Acheteur dans les conditions et selon les modalités décrites par le présent article ne suspend pas l'obligation de paiement par l'Acheteur des Produits concernés

6. **ANNULATION ET MODIFICATION PAR L'ACHETEUR** : Aucune vente ayant fait l'objet d'une acceptation par EDDYFI, écrite ou tacite, ne pourra être annulée par l'Acheteur, ce dernier ne disposant d'aucune faculté de dédit, sauf acceptation écrite d'EDDYFI et le cas échéant aux frais déterminés par EDDYFI. Si celui-ci devait procéder à une annulation/rétractation, le prix resterait intégralement dû à EDDYFI qui se réserve le droit de solliciter en sus l'octroi de dommages-intérêts.

Toute modification de commande intervenant en cours d'exécution doit être préalablement acceptée par écrit et est susceptible d'entraîner une prolongation du délai de livraison prévu selon les modalités communiquées par EDDYFI à l'Acheteur - sans que le tarif et/ou autres conditions prévues ne puisse(nt) être revu(es) à la baisse ou de manière à être moins favorables à EDDYFI du fait de la prolongation de délai.

7. **FRAIS DE RETOUR ET DE RÉAPPROVISIONNEMENT** : Sous réserve des dispositions de la Garantie des Produits et de la Livraison, EDDYFI n'accepte pas les retours et les réapprovisionnements de marchandise. Les retours/réapprovisionnement approuvés par EDDYFI seront soumis aux frais qu'EDDYFI estime appropriés. Les marchandises fabriquées sur mesure et celles ne provenant pas d'un catalogue de commande ne peuvent être retournées. Toute marchandise retournée sera expédiée à EDDYFI aux frais de l'Acheteur, dans un emballage approprié pour prévenir les dommages occasionnés par le transport.

8. **MODIFICATION DES PRODUITS** : EDDYFI pourra, sous réserve de la réglementation en vigueur et d'en informer l'acheteur, apporter aux Produits toutes modifications qu'il estimerait utiles ou nécessaires.

9. **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** : EDDYFI est et demeure le propriétaire exclusif de toute propriété intellectuelle, incluant, mais sans s'y limiter, les brevets, marques et dessins enregistrés, y compris le droit d'agir à titre de requérant dans le cadre d'une demande d'enregistrement à l'égard des uns ou des autres, les droits d'auteur, l'accès aux informations confidentielles et le savoir-faire ainsi que tous les droits analogues, partout dans le monde et décollant ou se rapportant à la conception ou la fabrication des Produits, photos, supports et/ou documentation technique remis directement ou indirectement par EDDYFI à l'Acheteur ou à la prestation de services rendue par EDDYFI.

10. **LOGICIELS** : Les logiciels de marques Eddyfi, Inuktun, M2M, Silverwing, Teletest et TSC sont soumis à un contrat de licence spécifique. Les logiciels ne sont pas vendus, mais accordés en vertu d'une licence non exclusive et restrictive. Les logiciels doivent être utilisés avec la clé d'activation matérielle ou logicielle fournie par EDDYFI.

11. **CONFIDENTIALITÉ** : Les documents de toute nature remis par EDDYFI demeurent sa propriété. Ces documents ne peuvent être communiqués à des tiers ni reproduits sans l'accord préalable écrit d'EDDYFI.

L'Acheteur s'engage, même après la fin de la commande, à ne pas divulguer les secrets d'affaires et informations confidentielles qui lui ont été communiqués par EDDYFI ou dont il a eu connaissance dans le cadre de ses relations avec EDDYFI.

12. **GARANTIE DES PRODUITS** : Les Produits sont garantis dans les limites exposées ci-dessous. Cette garantie exclut la garantie des vices cachés, sauf pour les vices dont EDDYFI aurait eu connaissance, ainsi que toute autre garantie légale, sous réserve des dispositions impératives.

Sauf accord spécifique et écrit d'EDDYFI, la garantie est limitée à la réparation ou au remplacement, à la discrétion d'EDDYFI, de tout Produit reconnu défectueux par EDDYFI, à l'exclusion de toute autre prestation ou de tout dédommagement quel qu'il soit. La garantie est valable pour une période de douze (12) mois à compter de la date de livraison des marchandises. Les sondes et les câbles sont considérés comme des biens de consommation et nécessitent un remplacement périodique en raison de l'usure. EDDYFI ne garantit pas la durée de vie des sondes et des câbles. EDDYFI n'offre aucune garantie lorsque le défaut résulte d'une mauvaise utilisation des marchandises, des conditions anormales d'utilisation, des altérations ou d'événements échappant au contrôle d'EDDYFI. EDDYFI ne sera pas responsable des défauts causés par ou résultant de toute inexactitude dans les dessins, descriptions ou spécifications fournies par l'Acheteur.

L'Acheteur doit informer EDDYFI par écrit de toute marchandise défectueuse pendant la période de garantie et définir précisément les défauts en cause. EDDYFI pourra, à son choix, réparer ou remplacer les marchandises dans un délai raisonnable. La durée initiale de garantie est applicable, sans prolongation, pour les marchandises réparées ou celles offertes en remplacement des marchandises défectueuses. Toute marchandise défectueuse sera retournée à EDDYFI aux frais de l'Acheteur, dans un emballage approprié pour prévenir les dommages occasionnés par le transport. La Garantie des Produits ne couvre pas le calibrage périodique des marchandises ni l'entretien mineur, tel que décrit dans les manuels d'exploitation des produits de marques Eddyfi, Inuktun, M2M, Silverwing, Teletest ou TSC.

L'Acheteur devra laisser à EDDYFI toute facilité pour procéder à la constatation des défauts et pour y porter remède. EDDYFI ne donnera pas de suite à une réclamation de l'Acheteur sur tout ou partie des Produits, pour quelque cause que ce soit, si le bien fondé de cette réclamation n'est pas reconnu expressément par écrit par EDDYFI. Une réclamation de l'Acheteur ne l'autorise en aucun cas à suspendre ou différer ses paiements.

Les réparations effectuées par EDDYFI aux frais de l'acheteur sont garanties contre les défauts de matériaux et de fabrication pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de l'achèvement des réparations. En réponse à une demande écrite de l'Acheteur reçue pendant la période de garantie, EDDYFI pourra, à son choix, remplacer les composants défectueux et/ou exécuter à nouveau les réparations. Cette garantie est limitée aux défaillances affectant les composants sur lesquels des réparations ont été effectuées. À la suite d'une réparation sous garantie, le calibrage « actuel » est vérifié, mais un nouveau calibrage n'est pas fourni gratuitement.

EDDYFI n'offre aucune garantie à l'égard des marchandises de marques autres que Eddyfi, Inuktun, M2M, Silverwing, Teletest ou TSC.

13. **GARANTIE DE SERVICE** : EDDYFI accepte de fournir des services à l'Acheteur à la condition expresse que la seule obligation d'EDDYFI soit d'effectuer le service de manière professionnelle et compétente et qu'il soit de la nature et qualité décrit dans le devis préparé par EDDYFI. EDDYFI ne garantit ni l'aptitude, ni l'état des équipements fournis par l'Acheteur à l'égard desquels des services sont rendus. S'il devait y avoir un problème spécifique avec la qualité des services rendus, l'Acheteur doit en informer EDDYFI par écrit et, si possible et à la discrétion d'EDDYFI, les services seront rendus à nouveau sans coût additionnel. Dans le cas où des services correctifs doivent être effectués par EDDYFI, l'Acheteur devra fournir un accès adéquat aux équipements afin de permettre à EDDYFI d'exécuter les services. Les frais supplémentaires engagés pour fournir l'accès à l'équipement seront à la charge de l'Acheteur. Si des services devaient être rendus à nouveau en raison d'un défaut dans la qualité des services d'origine, EDDYFI et l'Acheteur devront négocier de bonne foi pour parvenir à une entente équitable.

LA GARANTIE DES PRODUITS ET LA GARANTIE DE SERVICES FONT OFFICE DE SEULES ET UNIQUES GARANTIES. A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE GARANTIE LEGALE, SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS IMPERATIVES. LA GARANTIE DES PRODUITS ET LA GARANTIE DE SERVICES SONT LES SEULES SOURCES DE RESPONSABILITÉS D'EDDYFI Y EGARD AUX PRODUITS ET SERVICES VISÉS PAR LES PRÉSENTES.

14. **RESPONSABILITÉ** : Sous réserve des dispositions légales impératives, notamment au titre de la législation Responsabilité Produits, la responsabilité totale et cumulée de EDDYFI, quelle qu'en soit la cause, est limitée au montant payé par l'Acheteur à EDDYFI au titre de la commande concernée.

En aucun cas, n'ouvrira droit à réparation de la part de EDDYFI les préjudices indirects et/ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre EDDYFI par l'Acheteur du fait de dommages subis par un tiers.

En tout état de cause, EDDYFI est déchargée de toute responsabilité et ne saurait être tenue à indemnité dans les cas de force majeure.

15. **RESPECT DES RÈGLEMENTS RELATIFS AU CONTRÔLE DES EXPORTATIONS** : L'Acheteur s'engage par les présentes à ne réaliser aucun acte de nature à faire d'EDDYFI un contrevenant à toute loi. Sont notamment visés les lois du Canada, de la France, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et des États-Unis relatifs à l'exportation des marchandises ou d'autres règlements équivalents. Les diversions, utilisations, exportations et réexportations contraires à la loi sont prohibées. Les marchandises vendues ne peuvent être exportées ou réexportées vers des pays ou à des entités qui ne sont pas éligibles à recevoir telles marchandises selon la législation en vigueur du Canada, de la France, du Royaume-Uni, de l'Union européenne et des États-Unis. L'Acheteur déclare comprendre la gravité du fait d'exporter des marchandises d'EDDYFI, sans les autorisations appropriées.

16. **CAS DE GUERRE ET DE FORCE MAJEURE** : Les cas de guerre libèrent EDDYFI de ses engagements. Les cas de force majeure et tous événements graves rendant impossible ou seulement difficile l'exécution des engagements d'EDDYFI peuvent entraîner à son gré, la résiliation de ses engagements ou leur suspension, sans dommages-intérêts à sa charge. Les grèves, lock-out, émeutes, insurrections, attentats, interruptions ou sinistres de transports ou autres, pénurie de matériel roulant, interdiction d'importer ou d'exporter, contingentement, incendie, effondrements et bris de machines, sont de convention expresse considérés comme des cas de force majeure avec tous les effets qui leur sont attachés.

17. **LOI APPLICABLE ET JURIDICTION** : La loi française est seule applicable aux présentes CGV. Tout litige de quelque ordre ou nature qu'il soit, est de convention expresse de la compétence des tribunaux de France auxquels il est fait attribution exclusive de juridiction, nonobstant toutes clauses contraires pouvant figurer sur tout document émanant de l'Acheteur.

TOUTE VENTE EST SOUMISE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DES PRÉSENTES AINSI QU'ÀUX TERMES ET CONDITIONS ÉNONCÉS AU DEVIS, LE CAS ÉCHÉANT. L'ACHETEUR DÉCLARE COMPRENDRE QUE TOUTE MARCHANDISE REÇUE L'EST SUJETTE AUX TERMES ET CONDITIONS DES PRÉSENTES.

Eddyfi Europe SAS
1 rue de Terre-Neuve
Miniparc du Verger, Bât. H
91940 Les Ulis
France
sales@eddyfi.com